

sia - N5 commentaire

45 ans d'attente pour être raccordé au réseau national des autoroutes : il s'agit là de l'aboutissement d'un projet qui aura non seulement impliqué des milliers de professionnels des milieux de l'environnement, des infrastructures, de l'ingénierie et de l'architecture mais également requis une volonté politique et des ressources collectives considérables. On a pris soin de répondre, aux besoins individuels de mobilité sans jamais oublier l'environnement, ni le patrimoine. Bien sûr, il a fallu faire des choix, passer sur terre ou sous terre, passer sous l'eau ou sur l'eau, traverser des sites urbains ou empiéter sur des terres agricoles ou des milieux protégés ; il a fallu préférer la prise en compte de la complexité des contraintes de notre petit pays à la facilité des grands tracés et, dans tous les cas, agir économiquement dans le respect des crédits et des délais.

En flânant sur la Nationale 5, sur terre, sous terre et en l'air, on peut mesurer sur quelques kilomètres l'étendue et la diversité des missions des ingénieurs, des architectes et des professions de l'environnement, qui vont de la géologie à la résistance aux vents en passant par les séismes et l'impact paysager. Le degré de complexité grandissant des tâches relatives à l'architecture et à l'ingénierie n'a pourtant jamais été en soi une difficulté : les professionnels SIA, de par leur formation académique, ont toujours été en mesure de réaliser les projets de leurs clients, en faisant preuve d'innovation et en respectant le cahier des charges. La Suisse a réalisé ainsi, en un demi-siècle et dans l'intérêt public, un ensemble d'ouvrages titanesques qui aura nécessité autant de réflexions, de concepts novateurs, de projets et de savoir-faire, sans parler des nombreux ouvrages réalisés à l'étranger par nos professionnels. La prestation intellectuelle fournie dans tous ces cas est inestimable et sans proportion en regard des solutions proposées, des économies faites ou des commodités obtenues.

C'est donc avec un sentiment de fierté que les membres SIA regardent les ouvrages auxquels ils ont contribué, d'autant plus que ces mêmes membres travaillent depuis plus de 150 ans à promouvoir un environnement construit de qualité par l'établissement de normes et de règlements. L'engagement permanent des membres SIA dans ce domaine garantit non seulement la qualité, mais aussi la mise à jour du savoir, des techniques et des connaissances. Ce savoir, fondé sur la pratique et le quotidien de chacun des professionnels SIA, est bien sûr aussi le meilleur moyen de garantir la formation continue, la transmission des compétences et la formation des nouvelles générations.

La mise à jour systématique de l'ensemble de ce cadre réglementaire est un défi permanent, garant du maintien d'un très haut niveau de compétence reconnu tant sur le plan national qu'international. La société civile suisse est ainsi assurée de la défense de ses intérêts, qu'il s'agisse de sécurité, de santé, de durabilité, d'entretien ou de coût, et le monde politique peut s'appuyer sur un énorme savoir-faire. Le rôle des maîtres de l'ouvrage est essentiel, en particulier dans le choix des mandataires et dans l'appréciation des offres. Rappelons que le meilleur marché n'est pas forcément le plus économique et que le meilleur projet au meilleur prix doit rester le credo du décideur.

Il est vrai que chacun des mètres carrés foulé au pied il y a quelques jours a coûté très cher ; cette dépense, nécessaire au vu des choix politiques et économiques, constitue un patrimoine collectif qu'il nous incombe d'entretenir et de développer. La SIA, par sa présence et sa disponibilité dans les milieux politiques et administratifs fédéraux et par l'activité compétente et innovatrice de ses membres, poursuit sans relâche l'objectif de réaliser les meilleurs projets, en garantissant leur bonne facture quels que soient le cadre et les contraintes économiques.

Alors que se termine l'un des plus grands projets collectifs que la Suisse ait jamais réalisés, le Conseil fédéral, dans son rapport sur la définition des professions d'architecte et d'ingénieur du 24 novembre 2004, estime que celles-ci ne sont pas d'intérêt public et leur refuse une reconnaissance légale ! A qui donc sont destinés ces 1'800 kilomètres de routes nationales, ces ouvrages d'art, ces écoles, ces hôpitaux, ces musées, ces théâtres, ces stades, ou ces 1.4 mio d'habitations en Suisse ?

Pierre Henri Schmutz
Vice-Président SIA

SIA
Selnaustrasse16
8039 Zurich

12.mai.2005